DIRECTION DES AFFAIRES **CULTURELLES**

2026 DAC 379 Subventions (1.500 euros) à 2 associations au titre de la Politique de la Ville et signature d'une convention.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'apporter notre soutien dans le cadre de la Politique de la ville à deux associations qui mènent des actions culturelles dans les quartiers populaires.

L'association Parcours, accompagne un projet à destination des résident·es des résidences sociales Gergovie et Arbuste dans le 14e arrondissement et des riverains fréquentant les structures socio-culturelles du quartier. Le projet se structure autour de trois types d'activités pour favoriser des échanges entre les différents publics, création d'une exposition mobile sur les institutions de la république à la suite de visites de celles-ci, création vidéo documentaire sur l'élaboration de l'exposition et organisation d'événements culturels de partage et de restitution. Il est proposé une subvention pour 2026 d'un montant de 1.000 euros.

L'association Compagnie à Force de Rêver organise un cycle d'ateliers intitulé « Poésie des petits riens, atelier de mise en voix pour des adultes apprenant le français » auprès d'un groupe d'apprenant·es en Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) dans le 13e arrondissement. Le projet invite à découvrir la langue française à travers la poésie du quotidien, en s'appuyant sur des textes d'auteurs francophones tels que Prévert, Cocteau, Queneau, Vian, Rimbaud ou Tardieu. Il est proposé une subvention, complémentaire à celle votée au conseil de juillet, d'un montant de 500 euros.

Les fiches de présentation jointes en annexe décrivent de façon plus détaillées les organismes, les projets et les budgets prévisionnels afférents.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser également à signer la convention annexée au présent projet.

Le Maire de Paris,